

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 14 déc. 2016

Date d'édition: 14 déc. 2016

Version: 2

Page 1/7



Powering Business Worldwide

L (+) Acide ascorbique

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

L (+) Acide ascorbique

Indications diverses:

Selon REACH, la substance ne nécessite pas d'enregistrement.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

additif pour aliments humains et animaux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Eaton Technologies GmbH

Langenlonsheim Branch

An den Nahewiesen 24

55450 Langenlonsheim

Germany

Téléphone: +49 6704 204-0 (Diese Nummer ist nur zu Bürozeiten besetzt.)

Telefax: +49 6704 204-121

E-mail: SDB@Eaton.com

Site web: www.eaton.com/filtration

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Indications diverses:

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:

Le produit tel qu'il est livré n'est pas explosif, mais l'enrichissement de fines poussières expose à un risque de coup de poussière.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1. Substances

Description:

Acide ascorbique (CAS Nr. 50-81-7, EINECS- No. 200-066-2).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 14 déc. 2016

Date d'édition: 14 déc. 2016

Version: 2

Page 2/7



Powering Business Worldwide

L (+) Acide ascorbique

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: Changer les vêtements souillés ou mouillés.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone (CO₂), Eau en aérosol, Extincteur à sec

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Produits de pyrolyse, toxique
Risque d'un coup de poussière.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4. Indications diverses

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuel Éviter la formation de poussière. Assurer une aération suffisante. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent.
Éloigner toute source d'ignition.

6.1.2. Pour les secouristes

Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 14 déc. 2016

Date d'édition: 14 déc. 2016

Version: 2

Page 3/7



Powering Business Worldwide

L (+) Acide ascorbique

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Recueillir mécaniquement. Éviter la formation de poussière. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Transvaser et manipuler le produit uniquement en système fermé. Éviter la formation de poussière. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Risque d'un coup de poussière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités matériaux d'emballage:

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Aluminium, Cuivre, Zinc

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Stocker dans un endroit sec.
Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire, Entrée d'air/d'oxygène

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant

Classe de stockage: 11 - Solides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Autres indications relatives aux conditions de stockage:

Ne pas stocker à des températures de plus de 25 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Éviter la formation de poussière.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Lunettes à monture

Protection de la peau:

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection des mains: Le choix de gants adéquats ne dépend pas seulement du matériau mais également d'autres caractéristiques de qualité et est variable d'un fabricant à l'autre.

Matériau approprié: Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente Caoutchouc butyle

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration (durée maximale de port): > 120 min

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 14 déc. 2016

Date d'édition: 14 déc. 2016

Version: 2

Page 4/7



Powering Business Worldwide

L (+) Acide ascorbique

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: Génération/dégagement de poussière
Appareil de protection respiratoire approprié: Dispositif de filtration (NF EN 147) P 1

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: blouse de laboratoire

Mesures générales de protection et d'hygiène: Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: cristallin, Poudre

Couleur: blanc - jaune clair

Odeur: caractéristique

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	3	20 °C		Gehalt an gelöster Substanz: 5 g/l
Point de fusion	190 - 192 °C			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>non déterminé</i>			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	<i>non déterminé</i>			
Taux d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non déterminé</i>			
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité	<i>non déterminé</i>			
Densité apparente	500 - 900 kg/m ³			
Solubilité dans l'eau (g/L)	333 g/l	20 °C		
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>			

9.2. Autres informations

Susceptibilité d'un coup de poussière

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 14 déc. 2016

Date d'édition: 14 déc. 2016

Version: 2

Page 5/7



Powering Business Worldwide

L (+) Acide ascorbique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit tel qu'il est livré n'est pas explosif, mais l'enrichissement de fines poussières expose à un risque de coup de poussière.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre:

Forte chaleur, Humidité, Radiations UV/rayonnement solaire

10.5. Matières incompatibles

Oxygène, Comburant, alcalies (bases), Aluminium, cuivre, Alliages de cuivre, Zinc

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Rat:

DL50: 11.900 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

Endommagement/irritation des yeux:

légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Aucune information disponible.

Cancerogénité:

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction:

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Aucune information disponible.

Danger par aspiration:

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Toxicité pour le poisson

CL50: *Leuciscus idus* (aunée dorée): 1.000 - 220 mg/l 96 h

Toxicité pour la daphnia

EC50: *Daphnia magna*: 360 mg/l 48 h DIN 38412

Toxicité pour les algues

EC50: *Scenedesmus subspicatus*: 1.750 mg/l 72 h DIN 38412

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:

Autres indications écologiques: Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 14 déc. 2016

Date d'édition: 14 déc. 2016

Version: 2

Page 6/7



Powering Business Worldwide

L (+) Acide ascorbique

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets nocifs

Autres indications écologiques: Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être effectuée conformément aux directives en vigueur. Chaque producteur de déchets doit attribuer des codes de déchet CED en fonction de la branche et du processus et doit choisir le moyen d'élimination correspondant.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

 [DE] Directives nationales

Störfallverordnung

Remarque:

Unterliegt nicht der StörfallV.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 14 déc. 2016

Date d'édition: 14 déc. 2016

Version: 2

Page 7/7



Powering Business Worldwide

L (+) Acide ascorbique

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

1 - schwach wassergefährdend

Source:

Anh. 2, Nr.

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune donnée disponible

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.